

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 23 janvier 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 25      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 janvier 2023 s'est réuni le Lundi 23 janvier 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BOURBON Jean-Claude, BORDERIE Sophie, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, PERALI Valérie, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc,

Pouvoirs : de BOURBON Jean-Claude à Valérie GUILBAUD, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de PERALI Valérie à FRANCIS Stéphane, de HAY Florence à CALZAVARA Martine, de DUBOURG Jean-Luc à BALLEREAU Marie-Catherine.

-----

### **A.07**

#### **Délibération modificative de la délibération N° 2022 I 39 de la tarification de location du Petit Théâtre**

Considérant que la ville de Marmande a établi une tarification de location du Petit Théâtre par la délibération 2022 I 39 du 13.12.2022.

Considérant que le rapporteur propose pour l'utilisation hebdomadaire de certaines associations culturelles, d'ajuster les tarifs de location du Petit Théâtre, au prorata du nombre d'heures effectuées à l'année,

Considérant la modalité de mise en place des tarifs au Petit Théâtre avec un coût horaire en fonction des types de preneurs répertoriés, selon le tableau ci-dessous,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter la délibération modificative de la tarification de location du Petit Théâtre.

**TARIFS PARTICIPATION AUX FRAIS ENGAGES - PETIT THEATRE 2023**

| Type de preneurs                                                                                                                                                                    | 1er jour | Jours suivants consécutifs | COÛT HORAIRE                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------|-----------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                     |          |                            | Utilisation hebdomadaire 1 fois/semaine |
| <b>Associations marmandaises de pratique artistique amateur partenaires</b> d'un projet culturel porté par la Ville.                                                                | 50,00 €  | 25,00 €                    | 4.2 €                                   |
| <b>Associations culturelles et non-culturelles marmandaises</b> - Sans appartenance au projet culturel et partenaires, Ne pratiquant pas d'activité commerciale ou professionnelle, | 100,00 € | 50,00 €                    | 8.3 €                                   |
| <b>Associations marmandaise pratiquant une activité commerciale ou professionnelle</b> - Sans appartenance au projet culturel                                                       | 150,00 € | 75,00 €                    | 12.5 €                                  |
| <b>Associations non-marmandaises ou acteurs de droit privé</b> (entreprises)                                                                                                        | 300,00 € | 150,00 €                   | 12.5 €                                  |
| <b>Collège JEAN MOULIN et CITE SCOLAIRE partenaires</b> d'un projet culturel porté par la Ville                                                                                     | Gratuité | Gratuité                   |                                         |
| <b>Ecoles marmandaises</b>                                                                                                                                                          | Gratuité | Gratuité                   |                                         |

Aussi, afin de pouvoir perpétuer la mise à disposition

- à titre gracieux du Petit Théâtre, si organisme de l'Etat (**écoles et collèges**)
- ou à titre payant, selon barème de tarification si association culturelle ou non-culturelle,

**Le Conseil Municipal**  
**après en avoir délibéré :**

**Approuve** la délibération modificative de location de tarification du Petit Théâtre, ainsi qu'elle s'établit sur le document annexé à la présente délibération

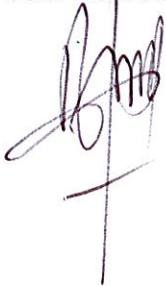
**Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Votants :32 - Abstention : 00 Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -  
Dossier adopté à l'unanimité



Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 24 janvier 2023

Le secrétaire de séance  
Jean-Claude FEYRIT



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24/01/2023  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 31/01/2023.

Le Secrétaire de séance  
Jean-Claude FEYRIT



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

